



L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PONT-A-CELLES

RECHERCHE

DEUX AGENTS TECHNIQUES (H/F) - CDI

1^{er} POSTE PROPOSE : AGENT TECHNIQUE

VOTRE FONCTION

Vous surveillerez (principalement) les chantiers de voiries sur l'entité, et (ponctuellement) de bâtiments communaux : état des lieux, journal des travaux, état d'avancement, contrôle du chantier, réceptions...

Vous estimerez des travaux de rénovation de voiries (diagnostic, travaux à réaliser, métré estimatif...).

Vous réalisez des relevés de voiries (via canne GPS) et réaliserez des plans et des métrés de travaux.

VOTRE PROFIL

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat en construction ou au minimum d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur option technique avec une première expérience professionnelle dans les travaux publics.

Une première expérience dans le domaine de la voirie et/ou l'égouttage est un atout.

La connaissance du Qualiroute est un atout mais n'est pas indispensable. Il en va de même de la connaissance/maitrise d'un programme de dessin d'infrastructures. Vous maîtrisez Word et Excel.

Vous êtes organisé(e), rigoureux(se), polyvalent(e) avec l'esprit d'équipe.

Vous êtes en possession du permis B.

Vous êtes dans les conditions APE.

Nous vous proposons un CDI temps plein (38h/semaine) avec une rémunération brute de base de 2315,52 € (barème de la fonction publique pour le niveau D7 - secondaire supérieur) ou de 2615,39 € (pour le niveau B1 - baccalauréat), ce montant évoluant en fonction de l'ancienneté reprise jusqu'à 25 ans.

2^e POSTE PROPOSE : AGENT TECHNIQUE ET CONSEILLER EN PREVENTION

VOTRE FONCTION

Vous serez amené(e) à :

- gérer les demandes d'intervention sur voiries et les demandes d'exécution, états des lieux, vérification... (via POWALCO auquel vous serez formé(e))
- assurer le suivi :
 1. des chantiers d'impétrants (ORES, SWDE, Proximus, VOO...) : état des lieux, visite de chantier, contacts,...
 2. des demandes des ordonnances de police.
 3. des demandes de raccordement à l'égout des riverains : autorisation, conditions, état des lieux, suivi du chantier,...
- procéder au contrôle d'implantation des nouvelles constructions lié aux permis d'urbanisme délivrés
- suivre les petits contrôles de maintenance liés à la sécurité (échelles de secours, éclairage de secours, dévidoirs, plaine de jeux, amiante...).
- visiter sur place des situations problématiques soulevées par des riverains (trottoir, égouttage...)
- assurer le suivi de petits marchés publics, ponctuellement en fonction de la charge de travail de l'équipe (marquages routiers, entretien corniches église...)
- assurer la mission de Conseiller en prévention

VOTRE PROFIL

Vous êtes titulaire au minimum d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur option technique avec une première expérience professionnelle dans les travaux publics.

Une première expérience dans le domaine de la voiries et/ou l'égouttage est un atout.

Vous maîtrisez Word et Excel. La formation de base de Conseiller en prévention est un atout mais n'est pas indispensable (si elle n'est pas détenue, elle sera à suivre)

Vous êtes organisé(e), rigoureux(se), polyvalent(e) avec l'esprit d'équipe

Vous êtes en possession du permis B.

Vous êtes dans les conditions APE.

Nous vous proposons un CDI temps plein (38h/semaine) avec une rémunération brute de base de 2315,52 € (barème de la fonction publique pour le niveau D7 - secondaire supérieur), ce montant évoluant en fonction de l'ancienneté reprise jusqu'à 25 ans.

MODALITES DE CANDIDATURE

Votre candidature (lettre de motivation et CV) doit être envoyée à l'attention du Collège communal (par mail uniquement : personnel@pontacelles.be) **pour le 17 janvier 2021 au plus tard** (date de la réception du mail faisant foi).

Elle devra obligatoirement être accompagnée des documents requis pour l'accès à la fonction (copie du diplôme et du permis de conduire).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. LOSSEAU (responsable du pôle technique – Tél. 071/84.90.91).